

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 7 mai 2012, à 19h40 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar,	Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Robert Coppenrath,	Monsieur Serge Tremblay,
Madame Julie Grenier,	Monsieur Jean-Pierre Pelletier.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 7 mai 2012.

Madame la Maire souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

12 05 102

2) Adoption de l'ordre du jour du 7 mai 2012

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 7 mai 2012, soit adopté en y ajoutant les points suivants :

6.11) *Personnage historique à Kingscroft, madame Cécile Dessaints Veilleux*

7.2) *Création d'un lieu de rencontre et d'échange de livres usagés pour les citoyens de Barnston-Ouest*

- 1.- Ouverture
Mot de bienvenue du maire
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012
- 4.- Première période de questions (voir à l'endos / directives du règlement sur la période de questions)
- 5.- Suivi de la dernière séance du conseil municipal :
 - 5.1 Planification stratégique de la municipalité – inscription des citoyens au futur comité.
 - 5.2 Dossier Acti-Bus – Demande de rencontre avec les responsables
 - 5.3 Réparation du luminaire près du pont sur le chemin Way's Mills, demande de raccordement et de remboursement auprès d'Hydro Québec
 - 5.4 Travaux recommandés lors de la visite d'inspection de la Mutuelle des municipalités du Québec
 - 5.5 Projet d'entente portant sur les équipements de loisirs de la Ville de Coaticook
 - 5.6 Dossier du chemin Boundary
 - 5.7 Entente avec modifications de service de collecte des encombrants entre la municipalité et la Ressourcerie des Frontières
 - 5.8 Projet : « Conseil sans papier »
 - 5.9 Panneau identifiant Way's Mills et l'accord du MTQ concernant son installation.
 - 5.10 Rapport de Jean-Bernard Audet, inspecteur MRC de Coaticook – coupe de bois sans permis ch. Roy Nord
 - 5.11 Projet d'éoliennes à Derby, Vt – résolution d'appui à la Ville de Stanstead
- 6.- Correspondance.
 - 6.1 Révision afin de préciser les règles d'application au règlement 167 sur les frais de déplacement des élus.
 - 6.2 Résolution #06-06-092 concernant le remboursement de la surtaxe lors de l'inscription des enfants de Barnston-Ouest aux camps de jour.
 - 6.3 Invitation à rencontrer l'équipe de « Therrien Couture, avocat ».
 - 6.4 Journée de la distribution des arbres, du compost (10h à 16h), échange des plantes (club de jardinage) Samedi le 26 mai prochain.
 - 6.5 Info – MTQ, modification de limite de charges Pont 07174, ch. Guay / ch. Caron
 - 6.6 Demande d'aide financière du Comité de l'Église de l'Épiphanie
 - 6.7 Association municipale de Hatley – invitation à participer aux célébrations de la

- Fête du Canada
- 6.8 Demande de monsieur Pierre Tellier concernant l'installation des panneaux de contrôle de vitesse sur le ch. Isabelle
- 6.9 Invitation à la 2^e assemblée générale annuelle de la Ressourcerie des Frontières
- 6.10 Parc Régional Massawippi – contrôle des sédiments
- 6.11 Personnage historique à Kingscroft, madame Cécile Dessaints Veilleux
- 7.- Rapport des élus
 - 7.1 Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook
 - 7.2 Rapport des conseillers – dépôt de la rencontre du comité sur les communications
- 8.- Rapport de l'inspecteur municipal sur la voirie.
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel.
- 9.- Rapport de la directrice générale.
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
 - 9.3 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier
 - 9.4 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)
 - 9.5 Aide supplémentaire offerte par le Député, Pierre Reid
 - 9.6 Rechargement de gravier – fonds gravières et sablières
 - 9.7 Rencontre avec l'entrepreneur avant les travaux pour les bornes sèches
 - 9.8 Boîte à déchets au centre communautaire
 - 9.9 Correction des procès-verbaux
- 10.- Trésorerie.
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 11.- Divers
- 12.- Deuxième période de questions
- 13.- Levée de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

12 05 103

3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012.

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier, appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Messieurs Goodman et Sheard du Comité de l'Église de l'Épiphanie remettent une brochure aux élus portant sur la restauration de ladite église, en font la présentation et répondent aux questions des membres du conseil. Ce point, de demande d'aide financière sera traité à 6.6 de cette présente séance du conseil.

5.1) Planification stratégique de la municipalité

La directrice générale informe le conseil municipal que Madame Carole Batrie est intéressée à faire partie éventuellement de ce nouveau comité. Ce dossier est reporté au mois de juillet, entre temps le conseiller Robert Coppenrath vérifiera l'intérêt manifesté par quelques contribuables afin de compléter la formation dudit comité.

5.2) Service de transport adapté – ACTI-BUS région de Coaticook– demande d'une rencontre avec les responsables

La directrice générale informe le conseil municipal que la rencontre avec les responsables d'ACTI-BUS pourrait avoir lieu, lundi le 4 juin prochain de 19h15 à 20h et que par le biais du Journal, les contribuables désirant y assister en seront informés.

5.3) Raccordement du luminaire près du pont sur le chemin Way's Mills

La directrice générale informe le conseil municipal que le raccordement a eu lieu vendredi dernier, le 4 mai et que la réclamation relativement au coût de la réparation, a été soumise à Hydro-Québec et que le remboursement est prévu pour juin prochain. De plus, un crédit apparaîtra au compte d'électricité pour ce luminaire pour la période de juin 2011 à mai 2012.

Le conseiller Jean-Pierre Pelletier signale que ce luminaire ne fonctionnait pas hier soir.

5.4) Recommandations nécessaires suite à la visite des assureurs (MMQ)

Ce dossier est reporté à la prochaine séance du conseil, car nous attendons l'estimé des coûts d'un entrepreneur. L'inspecteur municipal a procédé à l'achat de la barre panique qui sera installée à la porte extérieure du 2^e étage au centre communautaire.

12 05 104

5.5) Proposition d'entente avec la Ville de Coaticook – équipements supra municipaux de loisirs

Considérant que l'entente actuelle sur les équipements supra municipaux de loisirs et de culture se termine en août 2012;

Considérant que la ville de Coaticook a soumis aux municipalités une proposition visant à renouveler l'entente intermunicipale sur les équipements de loisirs;

Considérant que la proposition soumise par la Ville prévoit une augmentation de 25 % pour la première année de l'entente suivie par des augmentations de 3 % par an pour les 4 années suivantes;

Considérant qu'après discussions les municipalités impliquées dans l'entente proposée considèrent que l'augmentation demandée par la Ville est trop élevée;

POUR CES MOTIFS :

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

De soumettre à la Ville de Coaticook une contre-proposition financière à l'entente proposée par laquelle l'augmentation proposée de 25 % pour 2012-2013 serait limitée à une augmentation de 15 % et que les autres conditions seraient maintenues telles quelles.

Que la présente résolution soit adressée à toutes les municipalités concernées par ce projet d'entente.

Adoptée à l'unanimité.

5.6) Document de rencontre concernant le chemin Boundary avec les propriétaires

Ledit document a été déposé au conseil municipal le mois dernier.

La rencontre a eu lieu le 27 mars dernier et le rapport fait état de l'entente intervenue entre les propriétaires concernant l'entretien du chemin Boundary. Nous attendons que tous les propriétaires approuvent ledit rapport afin de poursuivre dans le dossier car l'un deux a demandé une modification mineure à cette entente.

12 05 105

5.7) Entente modifiée de service de collecte des encombrants entre la municipalité et la Ressourcerie des Frontières

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance dudit projet d'entente en avril dernier et que par sa résolution #12-04-083 ils ont demandé quatre (4) modifications avant de procéder à la signature de ladite entente;

Attendu que l'organisme La Ressourcerie des Frontières a accepté de modifier ladite entente, mais que celle portant sur « la formation d'un Comité utilisateur public » ayant un droit de regard et/ou réglant toute forme de litige entre les parties, a été refusée par ces derniers;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;

D'accepter ladite entente modifiée, telle que présentée.

D'autoriser madame la Maire et la directrice générale à signer tous documents relatifs à cette entente.

Adoptée à l'unanimité.

12 05 106

5.8) Projet : « Conseil sans papier »

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;

Que la municipalité désigne les conseiller(ère)s Julie Grenier, Jean-Pierre Pelletier, Johnny Pizar accompagnés de monsieur Dominic Faucher de la MRC de Coaticook pour former le comité qui étudiera les besoins et préparera l'appel d'offres relativement à ce dossier.

Que la municipalité autorise la dépense de 695\$ plus les taxes applicables afin que l'entreprise les Équipements de bureau Bob Pouliot inc puisse installer et configurer le module de numérisation du photocopieur.

Que la municipalité autorise la dépense d'environ 560\$ plus les taxes applicables afin d'obtenir la connection internet au centre communautaire par l'entreprise Xittel, ils vérifieront en premier lieu s'il est possible d'installer un relais Nano (si oui, ce montant comprend l'achat de trépied et du router).

Adoptée à l'unanimité.

5.9) Panneau identifiant Way's Mills et l'accord du MTQ concernant son installation.

À la mi-avril, l'inspecteur municipal accompagné madame Mélanie Côté, du Centre de services de Magog (MTQ) afin d'avoir l'autorisation d'installer ledit panneau. Nous attendons la réponse de madame Côté cette semaine.

5.10) Rapport de Jean-Bernard Audet, inspecteur MRC de Coaticook concernant la coupe de bois sans permis

La directrice générale informe les membres du conseil dudit dossier et de l'avis d'infraction que la MRC de Coaticook a fait parvenir au propriétaire concerné.

5.11) Résolution d'appui à la Ville de Stanstead concernant le Projet d'éoliennes, à Derby, Vt

Attendu la demande soumise par *Encore Derby Line Wind, LLC* soumise au *Vermont Public Service Board* (VPSB) et traitée par celui-ci sous le numéro de dossier 7832 ;

Attendu que cette demande concerne un projet d'éoliennes à Derby Line et vise à obtenir une certification du VPSB autorisant :

- 1- La construction d'une éolienne et des installations de production d'électricité à la *Grand View Farm* située à Derby Line, Vermont ;
- 2- La construction et l'installation d'une turbine éolienne distincte et des installations de production électrique à la *Smugglers Hill Farm* située à Derby Line, Vermont ;

Attendu que plusieurs municipalités, dont notamment la Ville de Stanstead et la municipalité Barnston-Ouest ont été informées par communiqué et ont l'opportunité d'émettre leur avis concernant ledit projet ;

Attendu que par sa résolution 2012-04-6235, la Ville de Stanstead s'oppose audit projet tel que décrit ci-haut ;

POUR CES MOTIFS ;

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour, appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;

Que par cette résolution, les membres du conseil appuient unanimement la Ville de Stanstead en s'opposant également au projet d'éoliennes à Derby Line, Vermont.

Adoptée à l'unanimité.

6.1) Révision afin de préciser les règles d'application au règlement 167 sur les frais de déplacement des élus.

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil car la directrice générale est en attente d'un modèle provenant d'une autre municipalité.

6.2) Résolution #06-06-092 concernant le remboursement de la surtaxe lors de l'inscription des enfants de Barnston-Ouest aux camps de jour.

Attendu que le comité famille de Barston-Ouest est à réviser les éléments formant la politique familiale municipale actuelle ;

Attendu qu'en 2006, par sa résolution #06-06-092 portant sur le remboursement de la surtaxe lors de l'inscription des enfants de Barnston-Ouest au camp de jour à Ayer's Cliff, le conseil à l'époque avait résolu de procéder au remboursement de cette surtaxe ;

Attendu que cette résolution ne fait pas partie intégrante de la politique familiale municipale en vigueur ;

Attendu qu'il est proposé que le conseil municipal maintienne cette résolution en y ajoutant les autres camps de jour, dont Compton, Ste-Edwidge ect. ;

Attendu que les coûts de la surtaxe au camp de jour à Ayer's Cliff pour les non-résidents s'élève en 2012 à 225\$ par inscription ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

	NOM	VOTE
Conseiller no 1	Johnny Pizar	Contre
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	Robert Coppenrath	Contre
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Pour
Conseillère no 5	Julie Grenier	Pour
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Contre
Maire	Ghislaine Leblond	Contre
Résultats :	3 POUR	4 CONTRE

Que la municipalité demande à son comité famille municipale d'analyser le sujet afin de l'inclure ou non dans la nouvelle politique familiale qui devrait être en vigueur cet automne.

Que par la présente résolution, le conseil municipal a décidé à la majorité, de ne rembourser aucun montant relativement à la surtaxe lors des inscriptions des enfants de Barnston-Ouest et ce, à n'importe quel camp de jour, donc la résolution #06-06-092 est abrogée et remplacée par celle-ci.

Adoptée à la majorité.

6.3) Invitation à rencontrer l'équipe de « Terrien, Couture avocats »

La directrice générale remet ladite invitation aux membres du conseil municipal.

6.4) Journée de la distribution des arbres, du compost par la municipalité

La directrice générale informe les élus que la commande des arbres est prévue cette semaine, que le voyage de compost est déjà livré dans le stationnement du centre communautaire.

Le Club de Jardinage de Barnston ayant fixé au 26 mai prochain leur échange annuel de plantes, la municipalité va faire coïncider la distribution d'arbres et de compost avec cet événement. Les citoyens en seront informés par le biais du journal Le Joyau. L'inspecteur municipal et le conseiller Johnny Pizar seront sur place afin de gérer la distribution.

6.5) Info – MTQ sur la modification de limite de charges du Pont 07174 sur le ch. Guay et celui sur le ch. Caron

La directrice générale remet copie des documents concernant les sujets en rubrique.

12 05 109

6.6) Demande d'aide financière par le Comité de l'Église de l'Épiphanie.

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite d'aide financière par le comité de l'Église de l'Épiphanie et que messieurs Goodman et Sheard sont présents et ont répondu aux questions du conseil lors de la première période de questions;

Attendu que le bâtiment de ladite église a connu une sérieuse dégradation au cours d'un peu plus de 120 années d'histoire et que des travaux majeurs s'imposent afin de la sauvegarder ;

Attendu que l'église de l'Épiphanie est aujourd'hui orpheline, donc n'a plus de congrégation pour l'entretenir et s'en occuper, et qu'un groupe de citoyens de Barnston-Ouest en a pris la responsabilité ;

Attendu qu'un carnet de santé du bâtiment a été réalisé par des professionnels et que le coût des travaux de restauration s'élèvent à environ 218 000\$;

Attendu que le comité de l'Église de l'Épiphanie s'est vu octroyer la somme de 152 500\$ par le conseil du Patrimoine religieux du Québec conditionnellement à

ce que la communauté recueille environ 65 000\$, et qu'à date 10 000\$ a été amassé ;

Attendu que la présente demande d'aide financière auprès de la municipalité s'élève à 2 000 \$;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

	NOM	VOTE
Conseiller no 1	Johnny Pizar	Contre
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	Robert Coppenrath	Pour
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Contre
Conseillère no 5	Julie Grenier	Contre
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Pour
Maire	Ghislaine Leblond	Pour
Résultats :	4 POUR	3 CONTRE

Que le conseil municipal, à la majorité, autorise la dépense de 2 000\$ à titre d'aide financière telle que demandée par le comité de l'Église de l'Épiphanie et que les deniers proviendront du surplus accumulé non-affecté.

Adoptée à la majorité.

6.7) Association municipale de Hatley – invitation à participer aux célébrations de la Fête du Canada.

Ladite invitation est remise à madame la Maire.

6.8) Demande de monsieur Pierre Tellier concernant l'installation de 4 panneaux indiquant la vitesse permise sur le chemin Isabelle

Les membres du conseil ont étudié ladite demande mais considèrent que 2 panneaux sont suffisants, le premier ayant été installé par l'inspecteur municipal il y a quelques semaines. La directrice générale a également demandé à la marraine municipale de la SQ jeudi dernier, de porter une attention particulière à ce chemin lors de sa présence dans la municipalité.

6.9) Invitation à la 2^e assemblée générale annuelle de la Resourcerie des Frontières

Elle a eu lieu le 26 avril 2012 et la conseillère Julie Grenier était présente.

12 05 110

6.10) Parc régional Massawippi – Contrôle des sédiments

Attendu la volonté manifestée par les membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi de voir la Régie inscrire un projet spécifique à la liste de ses activités pour l'année 2012 ;

Attendu qu'il a été proposé, lors de la dernière séance publique du conseil d'administration de la Régie que l'attention soit portée sur la problématique de l'apport de sédiments dans le lac Massawippi ;

Attendu que la municipalité de Barnston-Ouest bien que n'étant pas membre de la Régie mais ayant tout de même assisté à la « Deuxième rencontre de concertation dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de l'Eau (PDE) du bassin versant du lac Massawippi en date du 26 avril dernier, est très intéressée par le propos du projet proposé par le Président de la Régie dont la pertinence a été débattue au cours de ladite dernière séance de la Régie ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;

Que la municipalité de Barnston-Ouest fasse part à la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi de son appui à la Régie en ce qui concerne l'élaboration d'un plan d'action afin de contrôler l'apport de sédiments dans le lac Massawippi en s'intéressant principalement à la situation de la rivière Tomifobia.

Adoptée à l'unanimité.

6.11) Personnage historique à Kingscroft, Cécile Dessaints Veilleux

Madame la Maire mentionne qu'elle a rencontré les responsables de la paroisse afin d'établir une entente relativement à l'emplacement dudit personnage ainsi que d'obtenir l'autorisation d'utiliser l'électricité provenant de l'église. Le tout doit être terminé pour le 8 juillet prochain, journée de l'inauguration.

7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités.

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2) Rapport des conseillers:

Les conseillers énumèrent leurs activités du mois.

12 05 111

7.2.1) Création d'un lieu de rencontre et d'échange de livres usagés pour les citoyens de Barnston-Ouest

Attendu le dépôt dudit projet présenté par le Comité des Loisirs, le Comité sur la Famille et les Aînés (MADA), le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest et présenté par le conseiller Jean-Pierre Pelletier;

Attendu que le projet a pour but de permettre d'emprunter un livre tout en laissant un livre et que le centre d'échange de livres sera géré exclusivement par des bénévoles;

Attendu que les objectifs sont de mettre à la disposition des citoyens un espace de rencontre et d'échange de type café – rencontre, échange ayant pour thème les livres, de faciliter l'accès à la lecture pour tous;

Attendu que la municipalité de Barnston-Ouest s'engage à fournir l'emplacement, au sous-sol du centre communautaire de Way's Mills et ceci gratuitement, avec accès par la porte extérieure donnant sur le sous-sol seulement;

Attendu que la collection des livres pour le démarrage se fera par le biais du journal le Joyau et que le conseiller Jean-Pierre Pelletier en sera le responsable;

Attendu qu'un appel sera lancé pour recruter les bénévoles et que le centre d'échange sera ouvert en fonction du nombre d'heures que ces derniers seront en mesure de donner;

Attendu les besoins relatifs au mobilier si possible usagé, dont les rayonnages en bois, sièges ou fauteuils, table, lampe et machine à café;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;

Que les membres du conseil municipal sont en accord avec ledit projet et autorisent la somme de 500\$ afin d'acquérir le mobilier tel que décrit ci-haut, dont les responsables des achats seront la conseillère Julie Grenier et le conseiller Jean-Pierre Pelletier.

Adoptée à l'unanimité.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal sur la voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'avril 2012.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'avril 2012.

9.2) Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale sur les frais de déplacement du mois d'avril 2012.

12 05 112

9.3) Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier

Attendu la résolution #12-04-096 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, 3089-7128 Québec inc et Transport Marcel Morin, selon la politique adoptée en avril 2010, à soumissionner pour la fourniture de 10 000TM de gravier 0-3/4 (Mg20-B) ;

Attendu que lesdites soumissions devaient être reçues au plus tard, à 11h00 le 30 avril dernier et qu'une seule soumission a été reçue, et a été ouverte publiquement le même jour à 11h05, à savoir :

#3089-7128 Québec inc

8.25\$/TM pour le gravier 0-3/4 (Mg20-B)

10 000 TM x 8.25\$ = 82 500\$ plus les taxes applicables.

Attendu que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

Attendu que le rechargement de gravier se fera sur les chemins suivants, dont la majorité de ces travaux ont déjà été autorisés par résolution :

12-03-076 Plan triennal	1.0 km ch. Guay
12-03-076 Plan triennal	2.26 km ch. Labbé
12-03-076 Plan triennal	1.0 km ch. Standish
12-03-076 Plan triennal	1.5 km ch. Stage, Routhier (Maurice Arnold)
12-04-098 PAARRM1.0	1.0 km ch. Haskell (à partir ch. Beaulac vers Baldwin)
NOUVEAU	1.0 km ch. Bean
NOUVEAU	1.0 km ch. Frappier (à partir ch Du Ruisseau à Kingscroft)
TOTAL	8.76 km rechargement de gravier

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;

Que la municipalité octroie le contrat de fourniture de 10 000 TM de gravier 0-3/4 (Mg20-B) au seul soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise #3089-7128 Québec inc, au coût de 8.25\$ la tonne métrique pour une dépense nette maximale de 90 729.38\$.

Adoptée à l'unanimité.

12 05 113

9.4) Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)

Attendu la résolution #12-04-097 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Somavrac, Sel Warwick, Calclo, à soumissionner pour la

il a été suggéré que les procès-verbaux soient corrigés avant de paraître sur le site internet de la municipalité ;

Attendu que madame Denise Mayrand est intéressée à s'occuper de cette tâche mensuelle et que le temps alloué est d'environ 2.5 heures;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

De verser à madame Mayrand à titre d'appréciation, un montant de 25\$/mois pour le travail de vérification de l'orthographe des procès-verbaux et ceci, à compter du mois de mai 2012.

Adoptée à l'unanimité.

12 05 117

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 02 avril - #12-04-099	65 963.26\$
B)	Dépenses incompressibles	1 869.00\$
C)	Salaires avril 2012	7 842.06\$
D)	Comptes à payer au 07 mai 2012	55 099.63\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 55 099.63\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

11) Divers

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

12 05 118

13) Levée de la séance ordinaire du 7 mai 2012

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que la séance ordinaire soit levée, il est 22h20.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE